

REVUE

DE LA

NUMISMATIQUE

BELGE,

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE,
PAR MM. R. CHALON ET L. DE COSTER.

—
3^e SÉRIE. — TOME IV.



BRUXELLES,

LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE BELGE D'AUG. DECQ,
9, RUE DE LA MADELEINE.

—
1872

SCEAU DU ROI CHILDÉRIC I^{er}.

PL. X.

On connaît la découverte du tombeau du roi frank Childéric I^{er}, faite à Tournai au xvii^e siècle ; ce fait archéologique, d'une haute importance, a donné lieu à un ouvrage présentant, pour la Belgique surtout, un grand intérêt : *Le tombeau de Childéric I^{er}, roi des Francs, restitué à l'aide de l'archéologie et des découvertes récentes, faites en France, en Belgique, en Suisse, en Allemagne et en Angleterre*, par M. l'abbé Cochet, inspecteur des monuments historiques de la Seine-Inférieure (Paris, 1859).

Le trésor précieux mis au jour par cette découverte, après avoir voyagé de Bruxelles à Vienne, puis à Mayence, arriva enfin à Paris, où il reposait depuis environ un siècle à la Bibliothèque de la rue Richelieu, lorsque, pendant la nuit du 5 au 6 novembre 1851, une bande de voleurs pénétrèrent, à l'aide d'escalade et d'effraction, dans les locaux de cette Bibliothèque, y firent main-basse sur tous les objets d'or, parmi lesquels ceux du tombeau de Childéric. Traqués par la police, les voleurs jetèrent dans la Seine la portion de leur butin qu'ils n'eurent pas le temps de fondre. Plusieurs pièces du trésor mérovingien furent repêchées au pont de la Tournelle, à l'aide de la cloche à plongeur. Mais la bague sigillaire portant le nom du roi n'a jamais été retrouvée (1).

(1) COCHET, p. 32.

Le « plus vieux monument de la monarchie française, » comme l'appelle l'abbé Cochet, est donc vraisemblablement détruit à jamais : c'était une bague ayant servi de sceau, représentant le roi Childéric, tête nue, avec les cheveux flottants sur les épaules, et tenant la pique de la main gauche (de la droite, par conséquent, sur les empreintes). Autour du cachet ovale, on lisait l'inscription rétrograde, que l'emploi du sceau rétablissait directement : *CHILDERICI REGIS*.

Cependant il existait des dessins de ce sceau ; c'était d'abord l'incorrecte image que Chifflet, le premier descripteur du tombeau de Childéric, avait insérée dans son *Anastasis Childerici I, Francorum regis, sive Thesaurus sepulchralis, Tornaci Nerviorum effossus et commentario illustratus* (Anvers, 1655).

C'était, ensuite, le dessin publié par de Montfaucon, dans ses *Monuments de la monarchie française* (t. I^{er}, pl. IV, fig. 1) (1) ; mais, comme le fait observer l'abbé Cochet, « Montfaucon n'a su que copier Chifflet, et, en ceci, il est fort répréhensible ; car il avait l'original à sa disposition, avantage que nous ne possédons plus aujourd'hui. »

« Heureusement, comme si l'on avait eu le pressentiment de la perte possible du précieux sceau, des empreintes avaient été prises ; d'abord une empreinte sur plâtre, moulée par M. Muret, employé et dessinateur

(1) C'est le dessin qui a été donné également par le *Nouveau traité de diplomatique* (par les confrères de DE MONTFAUCON, les bénédictins dom TASSIN et dom TOURTAÏN), II, p. 562.

attaché au cabinet des médailles, empreinte qui a servi à M. Vallet de Viriville, pour son cachet publié par la *Revue archéologique*, du 15 août 1867 ⁽¹⁾, ainsi qu'à MM. Ch. Lenormant ⁽²⁾ et Ph. Lebas ⁽³⁾.

Puis une empreinte sur cire rouge, ajoutée par le P. Du Molinet, au xviii^e siècle, à son manuscrit : *Histoire de sainte Geneviève*, en marge d'un passage où il était parlé de Childéric, le père de Clovis, avec la mention : « Il est appelé ordinairement *Childericus*, et mesme « ce nom se void gravé à l'entour de sa figure qui est « sur son anneau d'or, gardé au cabinet du Roy, qui fut « trouvé dans son sépulchre, l'an mil six cent cinquante- « trois, dont voici l'empreinte. »

Ce manuscrit était déposé à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, et c'est là que M. Dauban, employé au cabinet des médailles, retrouva l'empreinte en 1857.

Cette dernière empreinte, d'après les différents dessins qui en ont été donnés ⁽⁴⁾, est beaucoup plus satisfaisante que l'empreinte de M. Muret ; mais ce n'est toujours qu'une empreinte, et rien ne dit que la cire ait rendu, dans tous leurs détails, les creux du sceau original.

Aussi est-il intéressant de reproduire ici deux dessins du sceau lui-même, qui paraissent avoir échappé à l'attention de l'abbé Cochet, et que certes cet illustre savant est

⁽¹⁾ XIV, pl. CCCXII, fig. 2 et p. 288.

⁽²⁾ *Trésor de numismatique et de glyptique : Sceaux des rois et reines de France*, pl. XXXII, fig. 4.

⁽³⁾ *L'Univers pittoresque, Europe, XXXIV, France, Atlas, I, pl. CLI*. Ces citations sont empruntées à Cochet, p. 366, note 2.

⁽⁴⁾ *Magasin pittoresque, 1857, p. 392; COCHET, p. 369.*

bien excusable de n'avoir pas trouvés où ils ont été recueillis.

Le premier, Baudelot de Dairval l'a fait paraître dans son livre intitulé *De l'utilité des voyages*, à la p. 319 de la première édition (1). D'après le titre de ce livre, on ne se douterait certes pas, dit Nicéron, que l'auteur n'est jamais allé plus loin que de Paris à Nantes; mais on se douterait encore moins, peut-on ajouter, d'y trouver un recueil de dissertations fort bien faites sur une quantité de sujets archéologiques, parmi lesquels, des sceaux dont celui de Childéric.

« Il ne faut pas, dit Baudelot, oublier ce cachet d'un de nos rois, que l'on garde précieusement à la Bibliothèque royale, avec ce qu'on a pu recouvrer de ce qui était à son usage, comme le monument le plus curieux et le plus considérable que la monarchie française puisse avoir. Il est de Childéric, comme on le voit par l'inscription *CHILDIRICI REGIS*, et il fut trouvé à Tournai dans le tombeau de ce prince, en 1655. » (Planche, n° 1)

Plusieurs détails, qui manquent au dessin de Chifflet et de Montfaucon, sont précieusement indiqués sur le dessin de Baudelot de Dairval; seulement l'inscription n'a pas été prise correctement ni exactement: il y a *CHILDIRICI* au lieu de *CHILDIRICI*; un « repentir » se trouve devant le *c* de *REGIS*, écrit *REGIS*; enfin la forme des caractères, et la place occupée par ces caractères dans les deux empreintes

(1) Cet ouvrage a eu une seconde édition publiée à Rouen; mais à l'exemplaire que j'ai sous les yeux (I, p. 383) manquent les gravures, du reste prises, sans doute, sur les mêmes cuivres que pour l'édition primitive.

de MM. Muret et Dauban, n'est pas la même dans la gravure de Baudelot de Dairval.

Cela rend cependant plus évidente encore la conclusion à tirer des paroles de cet écrivain, à savoir qu'il ne s'est pas contenté de copier un dessin du sceau, comme l'avait fait de Montfaucon, mais qu'il a dessiné ou fait dessiner l'anneau d'après l'original, à la Bibliothèque de la rue Richelieu.

Toutefois le dessin de Baudelot de Dairval, tout en reproduisant très-exactement les détails du costume, laisse à désirer, quant au style tant de la physionomie du roi que des caractères de l'inscription, à en juger par l'empreinte retrouvée par M. Dauban.

A quel dessin donner raison ? A celui de l'*Utilité des voyages*, ou bien à celui du P. Du Molinet ? Dans ce dernier, la cire a-t-elle bien exactement rempli les creux du sceau, et le type barbare de la face de Childéric I^{er}, dans l'empreinte du manuscrit de sainte-Geneviève, n'était-il pas dû peut-être à quelque défectuosité d'impression ?

Heureusement si, au siècle passé, Baudelot de Dairval a eu l'idée de faire dessiner le sceau, un autre savant a eu celle de reproduire, et cette fois très-exactement, l'empreinte elle-même.

Ce savant est l'anglais Douglas, auteur des *Nenia Britannica*, ouvrage très-intéressant, publié à la fin du siècle passé, où plusieurs antiquités de notre pays se trouvent décrites.

A la page 55 de son livre, se trouve, dans le frontispice (vignette du milieu), le dessin (Planche, n° 2).

C'est une reproduction pour ainsi dire photogra-

phique, d'une exactitude parfaite, de l'empreinte du sceau, dont Douglas avait pu obtenir, en 1787, deux exemplaires de la main de l'abbé de Courçay, à qui la garde du précieux dépôt était alors confiée.

Sauf une correction trop zélée, due sans doute à Douglas (1), qui aura cru à une erreur dans ses empreintes (CHILDERICI pour CHILDIRICI), c'est bien là la physiologie, le cachet, et le style de l'empreinte de M. Dauban.

Douglas, il est vrai, n'accorde pas grande confiance (2) à l'authenticité du sceau de Childéric; mais il est à remarquer que sa grande raison de douter, la forme des caractères, est devenue aujourd'hui une preuve de l'authenticité de la précieuse relique. Outre ce qu'en a dit l'abbé Cochet, on peut lire à ce sujet les paroles de Leblant, en ses *Inscriptions chrétiennes de la Gaule* (3).

Aucun doute ne peut exister à cet égard, semble-t-il, car, indépendamment de toutes les raisons si péremptoires données par l'abbé Cochet, en son *Tombeau de Childéric*, des découvertes récentes de monnaies antiques (il y en avait quatre dans la sépulture de Tournai), et de médaillons d'empereurs du Bas-Empire, enchâssés dans une monture avec bélière (deux exemplaires à Tournai d'un sol d'or de Léon), avec d'autres objets d'origine indubitablement

(1) DOUGLAS a pour excuse une apparence de L que M. DAUBAN lui-même a constatée, il est vrai, avec d'autres yeux que les siens, au lieu du deuxième I de CHILDIRICI. (COCHET, p. 370.)

(2) DE FÉRUSAC, ED 1826 (*Bulletin des sciences historiques*, VI, p. 277), cite aussi « le prétendu tombeau de Childéric à Tournai. »

(3) Préface, p. cxxiii, note 2, qui reproduit aussi l'empreinte retrouvée par M. Dauban.

mérovingienne, donnent un brevet définitif de sincérité à la découverte du tombeau de Tournai, et au sceau de Childéric I^{er}.

D'après ce que m'a appris M. Van Orle de Liége, lui et son ami, M. Dévéria, du cabinet des médailles, avaient pris chacun à Paris, avant 1851, des empreintes en plâtre du sceau de Childéric ; il a perdu la sienne, mais il pense que la famille de M. Dévéria a conservé celle de ce dernier.

H. SCHUERMANS.

Liége, janvier 1872.

